

Vélo Concept : Conditions générales relatives aux services de réparation, d'entretien et de vente de vélos

1. Dispositions générales :
 - 1.1. Application. En demandant un service ou en signant un devis avec Vélo Concept, le client qui doit impérativement être majeur, reconnaît être lié par les conditions générales suivantes.
 - 1.2. Modification. Vélo Concept se réserve le droit de modifier en tout temps les CG. En cas de modification des tarifs, les services commandés avant la modification seront honorés selon le tarif en vigueur lors de la réservation.
2. Prestations proposées. Vélo Concept propose un service de dépannage, réparation et entretien de vélos à domicile. Vélo Concept propose également des électrifications de vélos ainsi que la vente de vélos.
 - 2.1. Service à domicile. Les réparations et entretiens se font généralement à domicile ou sur le lieu convenu avec le client, cependant, lors de cas complexes, le vélo peut être amené à l'atelier afin de garantir un travail soigné. Si le vélo ne peut pas être réparé ou est en trop mauvais état, Vélo Concept facturera uniquement les frais de déplacement. Un devis détaillé sera établi pour les travaux dépassant un montant de 250.-
 - 2.2. Electrification de vélo. L'électrification de vélo se fait uniquement à l'atelier, elle nécessite un devis préalable qui sera gratuit en cas de réalisation des travaux ou si il est réalisé par téléphone, les devis réalisés à domicile seront facturés 30.- plus le tarif de déplacement. Conformément à la loi Suisse, les vélos électrifiés par Vélo Concept ont une vitesse limitée à 25kmh, une puissance maximum de 500w. Vélo Concept ne peut être tenu responsable si la limitation de vitesse est modifiée ultérieurement. Les moteurs, batteries, écrans sont garantis une année par le constructeur, Vélo Concept garanti le montage durant cette période.
 - 2.3. Vente de vélo électrifiés. Les vélos vendus sont des modèles de vélos d'occasion qui ont été remis à neufs et électrifiés par Vélo Concept. Les moteurs, batteries, écrans sont garantis par le constructeur une année, Vélo Concept garanti le montage et durant cette période.
3. Paiement. En principe, les paiements des réparations à domicile sont à effectuer lors de la restitution du vélo au client, Vélo Concept s'engage à transmettre une facture détaillée sous 7 jours, En cas de paiement sur facture le délai de paiement est fixé à 30 jours, un supplément de 10.- sera ajouter pour les frais de rappel. Les moyens de paiements acceptés sont les espèces, TWINT et par virement bancaire. Toute réclamation est à effectuer dans les 7 jours.
4. Garantie. Les moteurs, batteries, écrans sont garantis une année par le constructeur, le montage est garanti par Vélo Concept durant cette période, sur les vélos d'occasions, vendus restaurés et électrifiés, la chaîne et la transmission sont aussi garantis une année ou 1000km. Les dommages causés par le client sur le moteur, la batterie, l'écran et le câblage ne sont pas couverts par la garantie, la garantie prend fin si le client démonte un de ces composants. Les éventuels défauts de structure ou de fabrication des pièces ou des vélos vendus d'occasion (fourches, selle, freins, cadre, etc...) ne sont pas couverts par la garantie.
5. Responsabilité. Vélo Concept ne peut pas être tenu responsable en cas de lésions corporelles consécutives à une mauvaise utilisation du véhicule ou liée à un défaut de fabrication d'un composant du vélo. Les vélos vendus et les vélos transformés ont une vitesse limitée à 25kmh selon la loi en vigueur, Vélo Concept n'est pas responsable si ces paramètres sont modifiés ultérieurement
6. For juridique. Les précédentes conditions générales sont régies par le droit suisse. En cas de litige le for juridique se trouve à Genève.